



ANNEXE A LA DELIBERATION

Budget Primitif 2026 - Ville de Moirans

NOTE DE SYNTHÈSE

Séance du Conseil Municipal du 29 avril 2026

1- Cadre d'intervention

Le projet de Budget Primitif 2026 de la Ville de Moirans s'inscrit dans une volonté de continuité des priorités du mandat, articulée autour de la maîtrise fiscale et de l'investissement structurel. Équilibré à hauteur de **12 352 483,00 €** pour la section de fonctionnement, ce budget se caractérise par une stabilité des taux de fiscalité directe locale malgré des pressions haussières sur la masse salariale.

L'année 2026 sera marquée par un effort d'investissement colossal de la réhabilitation de la **piscine tournesol**, un projet s'élevant à plus de **5,7 millions d'euros**.

Parallèlement, la Municipalité maintient ses engagements dans sa volonté de commencer le déploiement de son programme.

2- Cadre Budgétaire et Orientations Politiques

Préambule à la présentation du budget primitif 2026

Le budget qui vous est présenté aujourd'hui s'inscrit dans un contexte particulier, à la fois marqué par l'héritage de décisions passées et par notre volonté collective de rétablir une trajectoire financière sincère, responsable et soutenable pour notre commune.

À notre arrivée aux responsabilités, nous avons constaté que le budget voté l'année précédente reposait sur un équilibre fragile, fondé notamment sur des recettes de subventions d'investissement dont le caractère incertain n'avait pas été suffisamment pris en compte. Cette situation a mécaniquement exposé notre collectivité à un risque budgétaire significatif, compromettant la lisibilité et la fiabilité de nos engagements financiers.

Dans le même temps, des opérations structurantes, au premier rang desquelles la réhabilitation de la piscine municipale, ont été engagées sans que l'ensemble des garanties nécessaires à leur bon fonctionnement et à leur soutenabilité financière ne soient pleinement réunies. À ces fragilités initiales se sont ajoutés de nombreux aléas techniques et financiers, venant alourdir de manière conséquente l'enveloppe des dépenses prévues.

Face à ces constats, la trajectoire budgétaire initiale prévoyait un recours à un emprunt supplémentaire de 4,5 millions d'euros.

Une telle orientation, si elle avait été maintenue, aurait pesé durablement sur les capacités financières de la commune et limité nos marges de manœuvre pour les années à venir.

Conscients de ces enjeux, nous avons fait le choix d'un travail approfondi de réexamen et de reconstruction du budget.

Ce travail, conduit avec rigueur et sens des responsabilités, nous a permis d'opérer des arbitrages clairs, parfois exigeants, mais toujours guidés par l'intérêt général.

Nous avons ainsi entrepris de hiérarchiser les priorités, en distinguant strictement ce qui relève de l'indispensable de ce qui peut être différé, réévalué ou abandonné.

Cette démarche nous a conduits à supprimer un certain nombre de dépenses que nous avons jugées non prioritaires, afin de concentrer nos moyens sur les missions essentielles de la collectivité.

Notre ligne de conduite a été simple et constante : garantir en priorité la santé, la sécurité et la qualité de vie de nos concitoyens. Cela implique de maintenir les investissements nécessaires à la continuité et à la qualité des services publics, tout en veillant à ne pas engager la commune dans des dépenses excessives ou mal calibrées.

Grâce à ce travail de réajustement, nous sommes aujourd'hui en mesure de vous présenter un budget qui, tout en répondant aux besoins essentiels de notre territoire communal, réduit significativement le recours à l'emprunt. Celui-ci s'établira désormais à 2,95 millions d'euros, soit une diminution substantielle par rapport aux prévisions initiales.

Cette évolution n'est pas anodine : elle traduit notre volonté de préserver l'avenir financier de la commune, de contenir son niveau d'endettement et de maintenir sa capacité à investir de manière durable.

Par ailleurs, dans un contexte économique et social marqué par des tensions fortes, tant au niveau national que local, nous avons fait le choix clair de ne pas augmenter la pression fiscale sur nos concitoyens.

Cette décision s'inscrit dans une volonté de justice et de responsabilité, alors même que chacun mesure les difficultés auxquelles les ménages sont confrontés.

Notre engagement est celui d'une gestion rigoureuse, prudente et transparente des deniers publics.

Nous considérons qu'il est de notre devoir de garantir que chaque euro dépensé le soit de manière utile, efficace et justifiée.

Le budget primitif 2026 que nous vous présentons aujourd'hui est ainsi le fruit d'un équilibre exigeant : il vise à concilier la nécessaire maîtrise des finances publiques, le maintien d'un niveau de service public de qualité et la préparation de l'avenir de notre commune.

Il marque également une inflexion claire dans la manière de conduire l'action publique locale : davantage de sincérité budgétaire, une meilleure attention constante portée à la soutenabilité de nos choix.

Nous sommes convaincus que cette démarche, fondée sur la responsabilité et la lucidité, est la seule à même de garantir la stabilité financière de notre collectivité et de préserver durablement les intérêts de nos administrés.

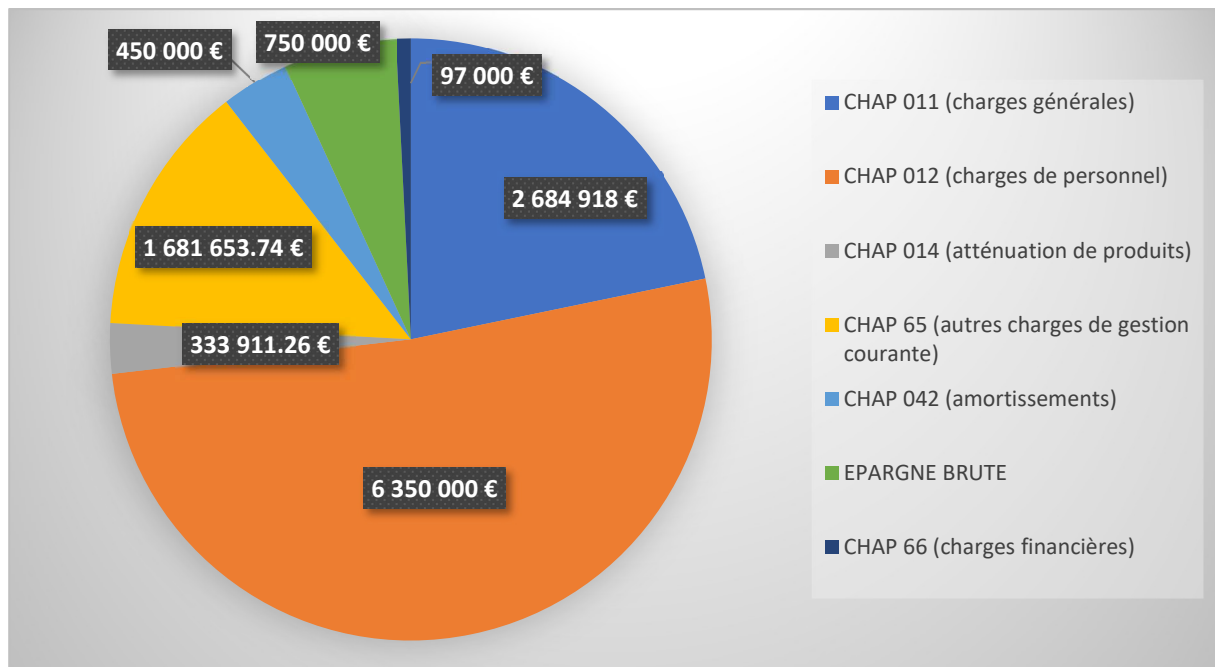
C'est dans cet esprit que nous vous invitons à examiner et à adopter le Budget Primitif 2026.

3- Analyse de la Section de Fonctionnement



© Can Stock Photo - csp3393624

4- La section de fonctionnement se compose de 6 chapitres :



La section de fonctionnement, équilibrée à **12,35 millions d'euros**, reflète les choix opérationnels de la ville.

5- Gestion de la Masse Salariale et Avantages Sociaux (chambre 012)

Les frais de personnel et frais assimilés connaissent une augmentation prévisionnelle de **1,38 %** par rapport au budget primitif 2025.

Cette hausse est pilotée par plusieurs facteurs exogènes et structurels :

- **Contraintes législatives et réglementaires** : Hausse du taux de cotisation CNRACL (+71 K€ en 2025 et +71 K€ prévus en 2026), revalorisation du SMIC et mise en place d'une indemnité différentielle pour les agents de catégories C1 et C2.
- **Évolution de carrière** : Impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) estimé à **+56 K€** (0,9 % de la masse salariale).
- **Renforcement du service public** : Recrutement de **5 Équivalents Temps Plein (ETP)** pour l'ouverture de la piscine réhabilitée.
- **Amélioration de la protection sociale** : Passage de la participation mutuelle de 8 € à 15 €.

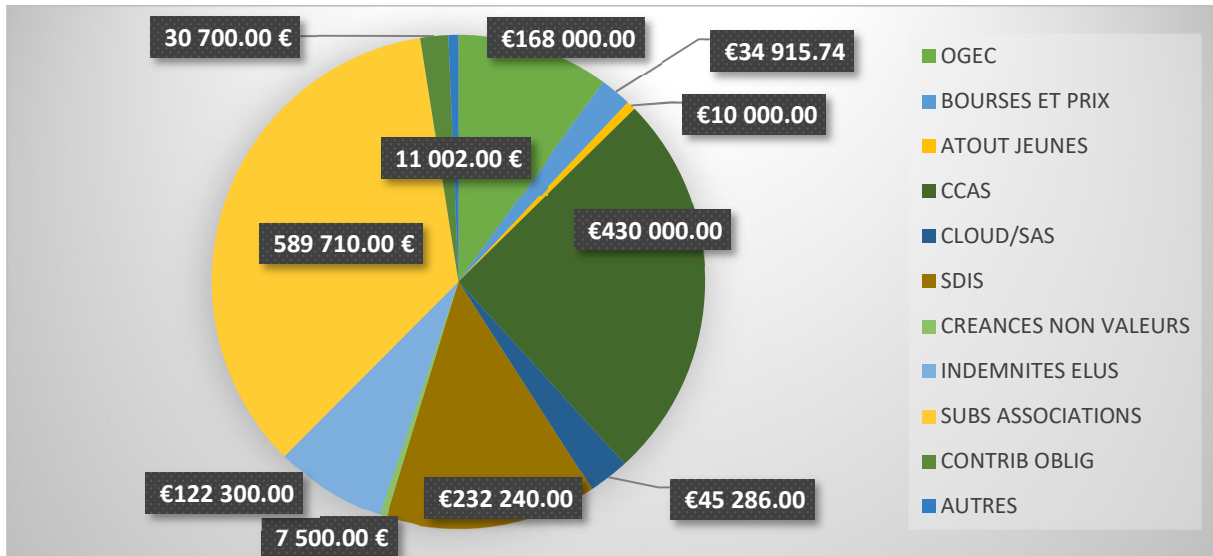
Prestation sociale / Avantage	Montant prévisionnel 2026	Rappel 2025
Participation mutuelle santé	19 104 €	18 636 €
Participation prévoyance	6 816 €	7 704 €
Comité des Œuvres Sociales (COS 38)	24 002 €	23 016 €
Subvention GASCM	54 000 €	58 050 €
Subvention amicale du personnel	5 000 €	5 000 €
Adhésion Amicale du personnel Pays Voironnais	8 000 €	-

6- Répartition des Dépenses par Politique Publique

Le budget de fonctionnement se ventile par pôles de compétences (hors frais de personnel et subventions) :

- **Éducation / Enfance / Jeunesse** : 1 502 834,00 €
- **Aménagement / Travaux** : 804 100,00 €
- **Sport / Culture / Animation** : 485 275,00 €
- **Solidarité** : 460 480,00 € (dont 430 000 € de subvention au CCAS).
- **Bâtiments communaux** : 444 200,00 € (coût global par pôle).
- **Tranquillité publique** : 265 160,00 € (incluant 232 240 € pour le SDIS et 7 900 € pour la vidéosurveillance).

Les subventions aux associations, indemnités des élus et par un montant total de **1 681 653,74 €** (Chapitre 65), dont **587 150,00 €** dédiés aux subventions associatives par pôle.

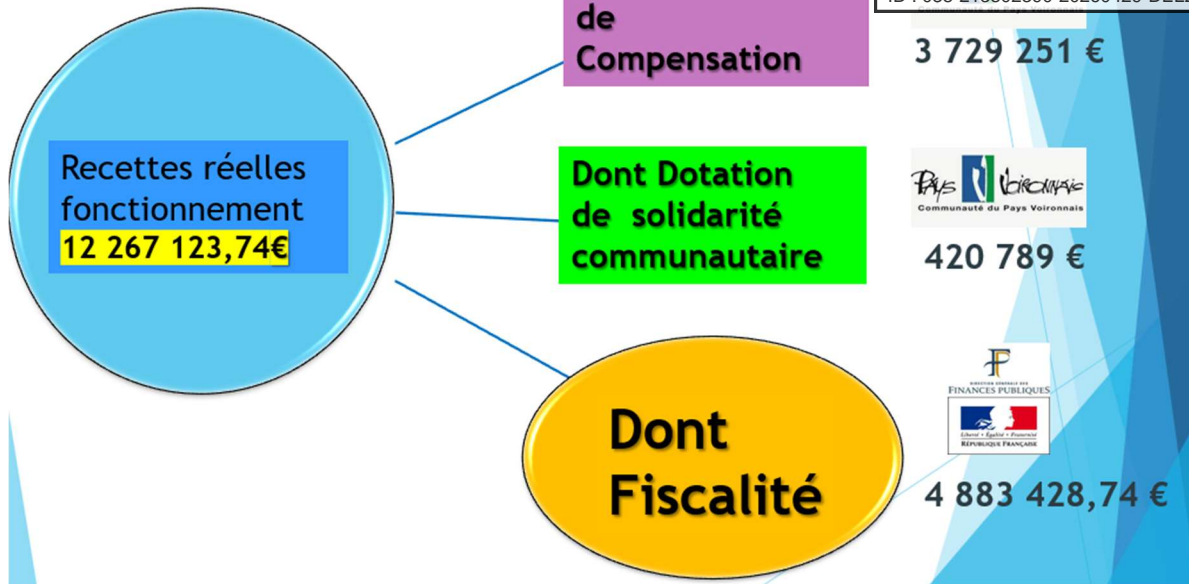


7- Structure des Recettes de Fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **12 352 483,00 €**.

La ville dépend fortement de la fiscalité et des transferts intercommunaux, qui représentent **73,57 %** des ressources.

Source de revenu	Montant
Fiscalité	4 883 428,74 €
Attribution de Compensation (Pays Voironnais)	3 729 251,00 €
Dotations de solidarité communautaire	420 789,00 €



Les autres ressources proviennent des produits des services, taxe pylones et électricité, les occupations du domaine public, les dotations et participations, les revenus des immeubles et les droits de mutation.

8- Stratégie d'Investissement 2026



L'investissement pour 2026 est dominé par des projets d'infrastructure majeurs et la modernisation des équipements.

9- Projet Phare : La réhabilitation de la piscine tournesol

La réhabilitation de cet équipement constitue le poste de dépense principal de la section investissement :

- **Travaux et études** : 5 667 650,29 €
- **Matériel et logiciel** : 85 766,00 €
- **Total** : 5 758 416,29 €

10- Autres Domaines d'Intervention

La ville poursuit ses investissements dans les services du quotidien :

- **Voiries (240 500 €)** : Reprises de voirie, mobilier urbain, travaux spécifiques sur la Route du vieux chêne et le Chemin de l'Hermitage.
- **Éducation et Jeunesse (192 760 €)** : Travaux dans les écoles maternelles (65 200 €), étude pour une nouvelle école (30 000 €) et renouvellement de matériel.
- **Informatique (104 500 €)** : Renouvellement du parc, des copieurs et des licences.
- **Sport et Animation (43 878 € + travaux spécifiques)** : Travaux sur les stades (30 800 €), tennis couverts, gymnase et salle des fêtes.
- **Véhicules** : Acquisition d'un tracto pelle (55 000 €).
- **Vie quotidienne et Cimetière (45 500 €)** : Création de colombariums et de box pour déchets verts.
- **Vidéoprotection** : Achat de caméras (20 000 €).
- **Espaces verts (17 600 €)** : Plan arboricole ONF et entretien des parcs.